



**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,
Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,
Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,
Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,
Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,
Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,
Vu l'arrêté du 04/04/2018 portant création de la mention Ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,
Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 08/12/2021,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés traction bateau est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom		
	Date et lieu de naissance		
BP4ALP211628	Monsieur	BERNET	Gauthier
BP4ALP211629	Monsieur	BERNO CORDES	Clément
BP4ALP211630	Monsieur	BOULAND	Maxime
BP4ALP211631	Monsieur	BOURGUIGNON	Rémy
BP4ALP211632	Madame	COSTA	Athénaïs
BP4ALP211633	Monsieur	DESMETTRE	Tanguy
BP4ALP211634	Monsieur	EL HABACHI	Mustapha
BP4ALP211635	Madame	ESTERLE	MANON
BP4ALP211636	Monsieur	FABRE	Charly
BP4ALP211637	Monsieur	GARANGER	Matthias
BP4ALP211638	Monsieur	GIBERT	Melvyn
BP4ALP211639	Monsieur	GOUZOU	Eric
BP4ALP211640	Monsieur	GROJEAN	Romain-Noé
BP4ALP211641	Madame	GUITTARD	Julie
BP4ALP211642	Monsieur	GUYON	Sewati
BP4ALP211643	Monsieur	JAUD	Billy
BP4ALP211644	Monsieur	JEANNEAU	Pierre
BP4ALP211645	Madame	KAUFMAN	Léa
BP4ALP211646	Monsieur	MATHÉ	Julien
BP4ALP211647	Monsieur	MAURY	Lenny
BP4ALP211648	Madame	MAZOUAT	Ambre

BP4ALP211649	Monsieur	MENTREAU	Philippe
BP4ALP211650	Monsieur	MERVILLE	Etienne
BP4ALP211651	Monsieur	MOURET	Sébastien
BP4ALP211652	Madame	PERLERIN	Charlotte
BP4ALP211653	Madame	PIERREL	Lisa
BP4ALP211654	Monsieur	PLANTEGENEST	Lucas
BP4ALP211655	Monsieur	RADIGUET	Colin
BP4ALP211656	Monsieur	RAMAKERS	Louis
BP4ALP211657	Monsieur	RENAIS	Nicolas
BP4ALP211658	Monsieur	VAAST	Hugo
BP4ALP211659	Monsieur	VERDIER	Nicolas
BP4ALP211660	Monsieur	YON	François

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 08/12/2021

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités,
et par délégation,
la cheffe du service formation-certification-emploi




Amandine BODIN